

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS350/1/Add.1
G/L/786/Add.1
G/ADP/D70/1/Add.1
11 octobre 2006

(06-4886)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – MAINTIEN EN EXISTENCE ET APPLICATION DE LA MÉTHODE DE RÉDUCTION À ZÉRO

Demande de nouvelles consultations présentée
par les Communautés européennes

Addendum

La communication ci-après, datée du 9 octobre 2006 et adressée par la délégation des Communautés européennes à la délégation des États-Unis et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:4 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Le 2 octobre 2006, les Communautés européennes ont demandé l'ouverture de consultations avec les États-Unis d'Amérique (les "États-Unis") conformément à l'article 4 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends (le "Mémorandum d'accord"); à l'article XXII:1 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 (le "GATT de 1994"); et à l'article 17.2 et 17.3 de l'Accord sur la mise en œuvre de l'article VI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 (l'"*Accord antidumping*") en ce qui concerne la pratique et les méthodes consistant à calculer les marges de dumping en ayant recours à la réduction à zéro, et l'application de la réduction à zéro à certaines mesures antidumping spécifiées (WT/DS350/1, G/L/786, G/ADP/D70/1).

Les Communautés européennes ont identifié des examens administratifs additionnels dans lesquels l'USDOC a appliqué la méthode de la "réduction à zéro" pour calculer la marge de dumping, et elles demandent par la présente que ces affaires soient ajoutées à la liste des affaires jointe à la demande de consultations susmentionnée. Les affaires en question sont énumérées dans l'annexe du présent document. Pour plus de commodité, la numérotation suit celle qui figure dans l'annexe de la demande de consultations initiale et commence donc au numéro 39.

I. RÉEXAMENS ADMINISTRATIFS							
Produit	État Membre	Dossier de l'USDOC	Résultats finals	Résultats finals modifiés	Société	Marge de dumping	Période couverte par le réexamen
39. Tôles et bandes en acier inoxydable, en rouleaux	Italie	A-475-824	70 FR 7472, 14 février 2005	70 FR 13009, 17 mars 2005	Thyssen Krupp Acciai Speciali Terni SpA	3,73%	1 ^{er} juillet 2002-30 juin 2003
40. Tôles et bandes en acier inoxydable, en rouleaux	Allemagne	A-428-825	71 FR 45024, 8 août 2006 (résultats préliminaires; les résultats finals doivent être publiés au début de décembre 2006)		Thyssen Krupp Nirosta Gmbh	2,51%	1 ^{er} juillet 2004-30 juin 2005